



Violence, Santé & Société

DIPLÔME UNIVERSITAIRE Faculté de Médecine d'Amiens

Directeur de l'Enseignement : Pr. Olivier JARDE

Responsables du projet :

Dr. Cécile MANAOUIL (MCU-PH)

Dr. Maxime GIGNON (CCA / GIP-SVP)

Dr. René FAURE (ARS Picardie)

M. Yves GERIN (CRIAVS)

**GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR LA SANTE, CONTRE LA VIOLENCE EN PICARDIE
CENTRE DE RESSOURCES POUR LES INTERVENANTS AUPRES DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES
CHU D'AMIENS-PICARDIE
UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE**



Année universitaire 2010 - 2011



DIPLOME D'UNIVERSITE

VIOLENCE, SANTE & SOCIETE

Présentation du projet

L'ensemble des rapports nationaux et internationaux portant sur le champ violence et santé s'accordent sur la nécessité de former l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge des victimes et des auteurs de violences (Forces de l'ordre, Magistrats, Administration pénitentiaire, Travailleurs sociaux, Psychologues, Professionnels de santé, Associations, etc.). La collaboration et le travail en réseau sont nécessaires à l'amélioration des prises en charge sanitaire, judiciaire et sociale.

Objectifs de la formation

L'objectif principal de cette formation est d'acquérir un socle de connaissances commun aux acteurs du monde médico-judiciaire.

Le DU Violence, Santé et Société permettra également de :

- valider le cursus théorique des médecins coordonnateurs
- améliorer les connaissances médico-psychologiques des magistrats pour orienter avec pertinence leurs indications d'injonctions de soins
- participer à une meilleure prise en compte des auteurs dans le cadre d'un projet de réinsertion actif.

Organisation

Conditions d'inscription

Ce DU est ouvert aux :

- Docteurs en Médecine et étudiants de 3ème cycle de Médecine
- Autres professionnels de santé
- Magistrats, avocats et juristes titulaires d'un diplôme de 3ème cycle
- Psychologues et étudiants de 3ème cycle de Psychologie
- Travailleurs sociaux
- Personnels de l'administration pénitentiaire
- Toutes personnes intervenantes dans le domaine médico-judiciaire après examen de son dossier par le conseil pédagogique

Durée de la formation : 1 an

Volume horaire : 110 heures d'enseignement réparties sur 3 semaines d'enseignement.

Validation

Rédaction d'un mémoire + présence aux enseignements

Comité pédagogique :

- Pr. O. JARDE
- Pr. C. MILLE
- Pr. J-W. WALLET
- Dr. C. MANAOUIL
- Dr. R. FAURE
- Dr. M. GIGNON

Equipe pédagogique :

M. B. SAVIN (Psychologue / EPSMD Clermont)

Mme D. HAULLER (Psychologue UCSA Laon)

Dr. G. UZZAN (médecin psychiatre / EPSMD Prémontré)

Dr. O. SANNIER (Médecin, UCSA Liancourt)

M. T. AMBROISE (SPIP)

Dr. M. WILQUIN (Médecin coordonnateur, Abbeville)

Mme A. VERRIER (Psychologue, CHU Amiens)

M.J-M. BODEAU (ANPAA 80)

Dr. D. FREMAUX (Psychiatre, HPP)

Mme N. CASTAIN (DRDF)

Pr. J-W. WALLET (Psychologue)

Dr. C. GUILLAUMONT (Psychiatre, HPP)

Pr. C. MILLE (Psychiatre, UPJV)

M. F. RAVERDY (Réfèrent santé direction interrégional des services pénitentiaires Lille)

M. Y. GERIN (Psychologue CRIAVS)

Mme I. SERIN (Présidente de la Cour d'Assises de l'Oise)

M. B. FAURE (Juge d'Application des Peines)

M. D. FREMAUX, (Le Mail et HPP)

Mme M-P DELIGNIERES (IRFFE)

Mme S. VERMEERSCH (Pédopsychiatre, EPSMD Aisne)

Modules :

La formation se compose de quatre modules d'enseignement d'une durée totale de 110 heures, réparties en trois semaines d'enseignement qui se dérouleront à Amiens.

1. **Organisation judiciaire et pénitentiaire (21 h)**
2. **Prise en charge des victimes de violences (30 h)**
3. **Addiction, psychiatrie et violence (30 h)**
4. **Prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles (AVS) (30 h)**

Frais d'inscription :

Inscription en formation initiale ou à titre Individuel : 250 € + droits d'inscription universitaires.

Formation continue financée par l'employeur : 1 000 € + droits d'inscription universitaires.

Renseignements

Dr. Maxime GIGNON

Courriel : gignon.maxime@chu-amiens.fr

Inscriptions

Après autorisation du responsable (Dr. GIGNON) par courriel : gignon.maxime@chu-amiens.fr

Inscription auprès de Mme DUMONT Dominique,

U.F.R. de Médecine d'Amiens, 3 Rue des Louvels - 80036 Amiens cedex 1

Tel : 03 22 82 54 30

Programme prévisionnel :

Organisation judiciaire et pénitentiaire (21 h)

- Les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).
- La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
- Procédure pénale : du dépôt de plainte, à la sanction.
- Obligation de soins, injonction de soins et suivi socio judiciaire.
- Rôle du médecin coordonnateur.
- Violence en milieu carcéral.

Prise en charge des victimes de violences (30 h)

- Prise en charge des victimes : mineures, personnes âgées, violences conjugales, victimes de violences sexuelles
- Médecine légale : organisation, éléments de thanatologie, certificats, soumission chimique, expertises
- Evaluation et prise en charge psychologique et sociale

Psychiatrie et violence (30 h)

- Violence et maladies mentales
- Violence et addictions

Prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles (AVS) (30 h)

- Le champ des violences sexuelles : objet et définition
- Les évaluations : quels aspects évaluer ? comment les évaluer ?
- La dimension psycho-dynamique. Compréhension psycho-dynamique du passage à l'acte violent sexuel ; la théorie de Claude BALIER.
- Dispositifs de soin, les groupes à médiation.